

Des domaines de recherche qui donnent lieu à une production abondante et de qualité n'en laissent pas moins subsister d'importantes zones d'ombre. Souvent, celles-ci tiennent moins à un désintérêt de la part des chercheurs qu'à une sorte de distanciation d'avec d'autres pratiques professionnelles. Ainsi les études urbaines offrent-elles relativement peu de place à une prise en compte de l'impact des opérations d'intervention.

Dressant ce constat et désireux d'ouvrir des horizons de recherche, l'Association d'Etude et de Recherche sur l'Aménagement et l'Urbanisme (AERAU) et l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU) ont organisé à Rabat, en novembre 1993, un atelier sur l'évaluation des projets de développement urbain. Co-patronnée par l'Institut d'Urbanisme de Montréal et le Programme de Gestion Urbaine du Caire, la rencontre a réuni des opérateurs, des professionnels experts et bailleurs de fonds, des chercheurs, des élus et des organisations non-gouvernementales.

Françoise NAVEZ-BOUCHANINE présente ici le contexte thématique, les objectifs et les perspectives de cet atelier qui circonscrit un chantier de recherche.

L'évaluation des projets de développement urbain

Françoise
NAVEZ-BOUCHANINE
est sociologue.
Enseignant-chercheur
à l'Institut National
d'Aménagement et
d'Urbanisme-INAU (Rabat),
elle est, par ailleurs, membre
fondateur de l'Association
d'Etude et de Recherche sur
l'Aménagement et
l'Urbanisme-AERAU (Rabat).

La recherche urbaine dans les pays en développement remet en question les approches classiques de l'urbanisation. Il lui faut, en effet, se prémunir contre la vision normative inhérente à l'utilisation inconsidérée d'un corpus élaboré à partir de réalités historiquement différentes. Dans sa dimension théorique, l'enjeu est des plus abordés et des mieux connus. En revanche, ses implications concrètes au regard du développement des villes et de la gestion urbaine n'ont pas beaucoup retenu l'attention des chercheurs, apparemment peu enclins à s'aventurer au coeur des pratiques professionnelles.

L'analyse des effets des interventions volontaristes sur le tissu urbain demeure un domaine laissé en friche par la recherche alors même qu'elle renvoie, de manière plus évidente encore que ne le permettent les travaux théoriques sur l'urbanisation, au concept de développement comme mise à la norme.

Les projets de développement urbain figurent au premier rang de ces interventions à interroger. Plus que la philosophie implicite ou le contenu prospectif de leurs documents de référence, leur concrétisation dans la vie des villes et des citoyens apparaît aujourd'hui comme un champ fertile et stimulant par ses implications théoriques, méthodologiques et pratiques.

En consacrant un atelier à de tels projets,¹ l'AERAU et l'INAU se proposaient de favoriser un regard croisé sur les pratiques et de jeter les bases d'un travail de réflexion à long terme.

La présente note tend à décrire les éléments du débat, élaborés au cours de l'année précédant la tenue de l'Atelier et discutés lors de la réunion, ainsi qu'à esquisser les perspectives ouvertes par la rencontre en termes de recherche et d'intervention.

Le contexte : développement urbain et interventions dans les villes du Tiers-Monde

Croissance des villes et problèmes de gestion urbaine

Depuis la fin des années 70, il apparaît clairement qu'un des problèmes majeurs auquel doivent faire face nombre de pays en développement est celui d'une croissance urbaine forte, qu'il faut gérer dans ses dimensions physiques, sociales, économiques, culturelles et politiques. Les institutions nationales et internationales ainsi que les différents bailleurs de fonds concernés par le développement urbain ont, en conséquence, orienté ou réorienté leur action dans une optique de satisfaction de la demande d'habitat et de ville des couches populaires et démunies. Les projets de développement urbain tranchent, par rapport aux projets classiques d'intervention dans la mesure où théoriquement ils s'inscrivent bien dans le long terme et dans une vision globale de l'urbain. Néanmoins, ils restent marqués par une logique de "projets", à savoir des réalisations ponctuelles et matérielles précises, menées sous la responsabilité d'institutions disposant, pour ce faire, d'un budget limité et strictement réservé à cet objectif.

¹ Entendus ici au sens large, les projets de développement urbain consistent dans l'élaboration, autour d'une opération d'amélioration de l'habitat, d'une intervention visant une intégration accrue des habitants et la création d'une dynamique d'intervention de la part des responsables urbains.

Or, il semble de plus en plus crucial de s'orienter vers des choix porteurs de dynamiques de "développement durable". Malgré les réserves avec lesquelles il convient d'aborder cette notion, on ne peut ignorer les convergences entre les préoccupations des responsables et des chercheurs traditionnellement concernés par l'urbain et celles de l'écologie, qui a beaucoup contribué à attirer l'attention sur le caractère sectoriel et à courte vue de maintes interventions dans l'urbain. Après Rio et l'Agenda 21, toutes les dimensions de l'urbanité et de l'intégration urbaine au sens large s'imposent désormais à la réflexion et à l'action tandis que s'affirme de manière renforcée le caractère global et systémique de l'urbain et des transformations qui l'affectent.

Dans le contexte de rareté des disponibilités financières pour le développement qui a caractérisé la dernière décennie, les projets de développement urbain se sont vus assigner des objectifs externes à leurs objectifs matériels directs, particulièrement en ce qui concerne les problèmes de pauvreté urbaine ainsi que l'articulation et l'intégration urbaines.

Toutefois, ces objectifs ne sont pas nécessairement explicités ni réellement pris en compte au moment de la formulation **matérielle** du projet. Ils relèveraient plutôt de la catégorie des effets attendus... Impliquant des actions hors du champ des maîtres d'ouvrage habituels de ce genre de projets, ils sont notoirement difficiles à concrétiser. Évaluer l'effet des projets à cet égard constitue un hors-champ et l'on comprend pourquoi ces dimensions ne sont que très rarement prises en considération dans l'évaluation de l'"échec" ou de la "réussite" d'un projet. Ceci pose directement la question des acteurs à qui doit désormais s'adresser cette demande de prise en compte globale et, partant, sollicite l'attention des chercheurs, pour qui la ville et l'urbanité constituent un "phénomène social total".

Des différents modes d'évaluation et de leurs effets sur les projets urbains

Des confusions importantes restent attachées au concept d'évaluation. Dans le contexte actuel, les bailleurs de fonds et les maîtres d'ouvrage pratiquent surtout l'évaluation *ex ante*, qui est un exercice **prospectif** et une méthode de sélection des projets apparemment les plus à même d'atteindre les objectifs de développement. On comprend difficilement cet engouement pour les études prospectives privées de la "sanction" du réel comme on imagine mal de réorienter les choix futurs sans un passage obligé par des formes d'évaluation *ex post*.

Par ailleurs, lorsqu'elle est mise en oeuvre, l'évaluation *ex post* s'avère rarement un exercice intégré portant sur l'ensemble des objectifs. De plus, elle est loin de présenter le minimum d'**externalité** qui permettrait d'atteindre, sinon l'objectivité, du moins une pluri-subjectivité indispensable pour approcher la réalité des choses. Les autres acteurs -par exemple, les institutions municipales, "bénéficiaires", autres usagers concernés directement ou indirectement- sont, en effet, le plus souvent ignorés ou marginalisés. Quant aux chercheurs, s'ils interviennent, c'est le plus généralement sur commande et au prix d'une perte d'externalité excessive, quand bien même cette dernière ne serait pas apparente.² L'évaluation *ex post* est également loin de faire l'objet de la diffusion et du débat indispensables pour susciter un quelconque changement dans les pratiques ou dans la recherche. Compte tenu des critiques souvent formulées à l'encontre de la lourdeur des dispositifs d'évaluation *ex post*, des procédures de suivi-évaluation, correctrices d'actions en cours (dites "endoformatives") ont été imaginées. Développées souvent de manière expérimentale, leur mise en place systématique se fait attendre.

Les différents acteurs interrogés sont toutefois conscients des progrès indispensables à réaliser en matière d'identification et de formulation de projets, et des limites liées à la méconnaissance des mécanismes et des effets induits par les interventions. Face à ces carences, des évaluations menées dans d'autres contextes et d'autres conditions socio-économiques, certes intéressantes sur le plan méthodologique, sont alors sollicitées malgré les risques d'erreur sur les effets attendus et, par conséquent, sur la définition même du projet. Les connaissances théoriques présentent les mêmes insuffisances, les effets du volontarisme des intervenants sur le développement restant probablement la région la plus méconnue de la théorie du changement social.

² Sans ériger cette attitude en règle, il faut signaler qu'un haut fonctionnaire d'une organisation internationale interrogé dans le cadre de la préparation de l'atelier de Novembre 1993 nous disait que lorsqu'il commandait des évaluations à des chercheurs, il choisissait ces derniers en fonction des résultats qu'il voulait obtenir.

L'évaluation et ses critères

Les transformations sociales, politiques et économiques ont un effet direct sur les approches évaluatives. Elles introduisent de nouveaux éléments d'appréciation susceptibles d'altérer jusqu'à la définition de l'impact. Les ajustements structurels, avec leurs périodes dures ou "adoucies" (par des mesures sociales d'accompagnement), le renforcement de l'économie de marché et la fin des instruments de planification³ ne posent pas seulement le problème du cadre de référence des interventions. Ces mutations tendent à une redéfinition du rôle de l'Etat et des politiques publiques, tant d'un point de vue interne qu'externe, par une contraction des marges de manoeuvre et de décision. Elles perturbent l'édifice de normes et de valeurs à partir duquel une action peut être jugée et brouillent quelque peu, chez certains opérateurs, les lignes directrices.

Dès lors, dans la pratique quotidienne se posent nombre de questions. Comment évaluer ? Sur quels critères, et en fonction de quels objectifs ? La disparition de la planification n'impose-t-elle pas de reconsidérer la nature même de l'évaluation ? Sur quoi fonder une évaluation qui ferait sens au niveau local ? Comment argumenter le point de vue du développement local face à des considérations externes aussi pesantes ?

Les repères que l'on serait en droit d'attendre de la réflexion théorique font défaut. La recherche urbaine dans les pays en développement accuse un retard considérable. Les théories de l'urbanisation, sur lesquelles elle s'appuie, sont déjà largement en décalage avec les évolutions récentes des contextes de leur élaboration. De plus, elles reproduisent une image de ville dont la référence est totalement hors du champ et qui génère des normes et critères d'évaluation largement déconnectés de la réalité.

Emergence locale du besoin d'évaluation

L'émergence du besoin d'évaluation, encore timide, semble principalement liée à l'apparition de grands opérateurs locaux concevant et mettant en oeuvre des projets urbains d'envergure, répétés ou réajustés dans des contextes différents. On peut citer entre autres les cas de l'ANHI et de la SNEC au Maroc, ou de l'ARRU en Tunisie, dont nombre de projets récents se distinguent de ceux des périodes antérieures, essentiellement suggérés voire imposés par les bailleurs de fonds. Ces opérateurs, qui ont aujourd'hui donné suffisamment de preuves de leur "efficacité opérationnelle", présentent que certains projets sont plus dynamiques que d'autres et ressentent le besoin de dresser des bilans pour fonder leurs actions futures...

Un intérêt pour l'évaluation est également perceptible chez de nombreux acteurs publics. Jusqu'à très récemment, l'idée que l'évaluation puisse être un outil d'aide à la décision n'était présente que chez quelques individus isolés. Les seules pratiques connues et reconnues⁴ étaient celles induites par les bailleurs de fonds. Mais elles étaient perçues soit comme des contrôles ou des sanctions soit comme des procédures propres aux bailleurs et n'ayant aucune implication pour les institutions locales. Toutefois, un piège guette ces tentatives d'ouverture. En reprenant les modèles et méthodologies des bailleurs, pressés souvent d'ailleurs par les mêmes contraintes de gestion et par la nécessité politique du "faire", les maîtres d'ouvrage et les décideurs publics risquent de réduire l'évaluation des projets à leur rentabilité interne et à leurs aspects les plus concrètement visibles.

Ces constats ont constitué la plate-forme de réflexion proposée aux différents participants à l'Atelier de novembre 1993. S'appuyant tant sur l'expérience professionnelle que sur la lecture de documents théoriques, méthodologiques et opérationnels, ils ont trouvé écho chez les chercheurs comme chez les professionnels. L'Atelier, s'inscrivant dans un processus de recherche et d'études à long terme, poursuivait des objectifs d'affinement des constats et de mise en évidence des questions majeures que se posaient les différents partenaires.

Echanger et confronter les expériences en matière de projets urbains

Pour parvenir à l'élaboration d'une problématique commune, il s'agissait, d'une part, de nuancer, compléter, confirmer ou infirmer les premiers constats sur les projets urbains, le développement de la ville et les évaluations développées autour de ces expériences et, d'autre part, de vérifier leur pertinence au regard d'autres situations et terrains. La présence de partenaires venant de différents pays et institutions et ayant capitalisé des expériences très diverses offrait des conditions optimales pour cette confrontation. A la fois simple état de la question et mise en cause de l'évaluation sous toutes ses formes, cette première tâche de l'Atelier devait permettre de mieux cerner le contexte et de formuler des hypothèses en vue d'un approfondissement ultérieur des connaissances.

Objectifs : un état des pratiques et un bilan critique des obstacles et difficultés rencontrées par l'évaluation

³ Dont beaucoup découvrent aujourd'hui qu'elle n'avait pas que de mauvais côtés,

⁴ Les rares tentatives venues de l'extérieur - chercheurs, étudiants - suscitaient et suscitent encore des résistances.

Outre les aspects élémentaires de bilan des pratiques (Qui évalue quoi ? Pour quel objectif ?), ce sont les éventuelles différences ou convergences entre bailleurs de fonds et acteurs locaux ainsi qu'entre pays ou sociétés qui pouvaient être saisies. Les conditions d'émergence d'une pratique évaluative locale, sa marge d'autonomie par rapport aux méthodes préconisées par les bailleurs et de dialogue avec celles des "théoriciens" ont focalisé le débat. L'évolution de ces pratiques et de leurs centres d'intérêt à la lumière des transformations politico-économiques que connaissent les pays du Tiers-Monde et l'absence systématique de certains acteurs du développement urbain dans le rôle d'évaluateur ont constitué⁵ d'autres points majeurs de la discussion.

Identifier les problèmes stratégiques et politiques rencontrés par les évaluations.

La mise en évidence de la manière dont les problèmes stratégiques et politiques sont aujourd'hui contournés ou dépassés par les maîtres d'ouvrage, experts, bailleurs ou chercheurs devait également permettre aux différents partenaires d'explicitier leurs propres positions d'acteur face au rôle social et à la pertinence de l'évaluation. Deux questions ont plus particulièrement retenu l'attention : le statut de l'évaluation, entre logique scientifique et logique de l'action, d'une part, et l'articulation entre les différents thèmes ou points de vue développés en évaluation, d'autre part. L'évaluation ne peut dire le réel qu'en s'appuyant avec toute la rigueur possible sur les acquis de la démarche scientifique. Mais elle entre également dans une logique de subordination à la décision politique qui ne semble ni acceptée ni comprise par les chercheurs comme par les opérateurs. Chez les uns, les illusions du positivisme, maintes fois enterrées, sont toujours prêtes à renaître tandis que pour les autres, la moindre difficulté d'adaptation entretient la conviction d'inutilité sociale du savoir. Comment articuler ou hiérarchiser les divers critères d'évaluation (économie, environnement et usagers) ? A quel référent (objectifs stricts du projet, normes et idéaux à atteindre, dynamiques existantes) donner la priorité pour ordonnancer les différentes thématiques ? De telles interrogations renvoient bien évidemment au problème fondamental de la complexité et de l'unicité du phénomène urbain face à l'éclatement des points de vue en fonction desquels il peut être abordé. En l'occurrence, les solutions relèvent-elles du scientifique ou du politique ?

Faire le point sur les méthodes et leurs limites

En jetant des bases de nouvelles collaborations - entre pays et entre acteurs des mêmes pays - il s'agissait de mettre en valeur les approches existantes et les problèmes liés à leur réalisation. Pour les chercheurs impliqués dans la réflexion, il semble préférable plutôt que d'adopter des méthodes de "haut en bas" - autrement dit, de reproduire telles quelles les méthodologies élaborées par les bailleurs de fonds-, de dresser l'inventaire de ce qui s'est pratiqué jusque là sur le terrain : aspects pris en considération, zones d'ombre, appréciations de ces méthodes par les chercheurs et les différents partenaires impliqués, effets sur les projets ou programmes ultérieurs de ces protocoles évaluatifs et, enfin, limites méthodologiques et "trouvailles" pour les surmonter.

Une des limites les plus évoquées relève en fait d'une conséquence directe du statut de l'évaluateur. L'externalité du point de vue exerce un impact non seulement sur la philosophie générale de l'évaluation mais également sur la production des données. Etabli pour les rapports entre institutions, ou entre experts et institutions, le constat se vérifie encore davantage pour les rapports avec les populations bénéficiaires, considérées souvent comme des réservoirs inertes de données et non comme des "acteurs", avec leurs dynamiques et leurs stratégies.

L'affrontement sans cesse renouvelé entre approches qualitatives et quantitatives constitue une autre des limites abordées lors des débats. Nombre de variables reconnues aujourd'hui comme significatives en termes de développement ne sont quantifiables qu'au prix de contorsions et de conventions prêtant parfois à sourire. Le transfert de certains concepts économiques au champ social apparaît ainsi comme caricatural et conduit à s'interroger sur cet état de fait. Celui-ci résulte-t-il d'obstacles insurmontables sur le plan théorique ou procède-t-il de pratiques caractérisées par un travail insuffisant sur les conditions et les modalités du transfert ?

Une troisième limite tient à la nature *ex post* de l'évaluation et aux difficultés qui surgissent inévitablement de l'absence de dispositifs pré-opérationnels permettant un minimum de repères et de comparaison *a posteriori*. Cette absence n'est pas imputable à la négligence. Elle traduit les problèmes de pertinence et de validité des variables socio-économiques sur lesquelles faire porter l'évaluation. La construction de dispositifs de connaissances péri-évaluatives⁶ peut y porter remède. Mais encore faut-il en esquisser des contours et des modes d'approche satisfaisants.

⁵ L'absence la plus remarquable étant celle des habitants.

⁶ Par exemple, des observations systématiques d'après-projets dont le souci serait de rendre compte d'un nombre élargi d'aspects socio-économiques touchés par les projets sans nécessairement prétendre à un statut d'évaluation.

Enfin, en aval, se pose le problème des effets rétroactifs de l'évaluation sur l'élaboration des projets, programmes et politiques. Le contraste entre l'intérêt et la pertinence de certaines études d'évaluation existantes et la faiblesse de leurs retombées sur l'action et les décisions mérite d'être sérieusement exploré. Le constat, valable pour les bailleurs ou les maîtres d'ouvrage pris séparément, se vérifie à fortiori entre eux. Ainsi, le cloisonnement entre les différents intervenants laisse le champ ouvert non seulement à la fragmentarité des interventions, mais surtout à la répétition d'erreurs déjà largement mises en exergue par d'autres.

L'émergence d'un intérêt local pour l'évaluation est susceptible de contribuer au décloisonnement. Toutefois, il conviendrait de concevoir des approches méthodologiques tendant à la recherche des conditions et actions concrètes à même de favoriser une appropriation des expériences passées et un renforcement d'intérêt évaluatif pour les expériences en cours.

Perspectives

Dans le cadre d'une brève note, il est difficile d'offrir une vue synthétique de l'ensemble des éléments brassés et discutés au cours de l'Atelier. Celui-ci donnera lieu à une publication détaillée dans les mois à venir. Présentement, on se bornera à livrer un aperçu des éléments majeurs qui ont émergé de la rencontre.

Spécificité de l'urbain et légitimité des différents points de vue sur l'évaluation

L'Atelier confirme, pour la plupart des pays et régions couverts par les participants, le constat de rareté et de faiblesse des dispositifs évaluatifs *ex post*, à l'exclusion de dispositifs internes visant uniquement à apprécier la réalisation d'objectifs matériels ou financiers. Paradoxalement, le trait est en opposition avec l'apparition d'un intérêt pour l'impact socio-économique des projets et programmes. Mais, partant de ce constat, et à l'encontre de l'idée d'interchangeabilité des techniques d'évaluation quel que soit l'objet considéré, l'Atelier a souligné la spécificité de l'urbain, la très grande diversité des évaluations possibles en matière de développement urbain ainsi que la reconnaissance du bien-fondé et de la parfaite légitimité de chacune d'entre elles. Face à la rareté actuelle, les participants de l'Atelier ont d'ailleurs appelé à cette diversité et ont noté la nécessité d'une émergence d'un point de vue évaluatif dans les champs national et local.

La **diversité concerne d'abord les acteurs**, avec leurs pratiques et logiques propres. Ainsi, les évaluations rétrospectives des bailleurs de fonds ou donateurs, quel que soit leur intérêt, ne peuvent être ni exclusives ni imposables aux pays, institutions ou collectivités bénéficiaires. **L'absence de marge de manoeuvre caractéristique des relations avec certains bailleurs ou donateurs**, qui accordent à leur propre évaluation une valeur hégémonique au détriment d'une vision intégrée du développement local a été largement remise en cause. Les participants ont souhaité que les pays rattrapent le retard accumulé dans la production de modes d'évaluation **des effets des projets sur le développement urbain à long terme**, dimension aujourd'hui négligée. **L'absence quasi-systématique du point de vue des bénéficiaires finaux** dans les processus d'évaluation a été déplorée, particulièrement en raison de l'impact que pourrait avoir leur intégration dans une perspective de développement durable. Enfin, **la faible implication des chercheurs** dans les dispositifs commandés et l'absence de préoccupations évaluatives dans les champs actuellement explorés par la recherche fondamentale ont également été soulignées.

Diversification des méthodes

La diversité a également été constatée et avancée comme nécessaire et vitale quant **aux types d'évaluation à déployer**

Sur les quatre grands types mis en évidence dans les pratiques actuelles des acteurs,⁷ la prédominance de l'**évaluation ex ante** a été jugée anormale et préjudiciable à l'amélioration des projets. Outre qu'elle reste souvent dictée par des considérations extérieures au développement, l'évaluation *ex ante*⁸ n'est pratiquement jamais confrontée au devenir et à la concrétisation de ses projections. Or, certaines hypothèses prédictives ne peuvent trouver confirmation ou infirmation que dans l'action. Elles méritent donc d'être "suivies" et leurs effets analysés.

L'autre type relativement répandu, l'**évaluation rétrospective interne**, a vu sa nécessité reconnue sur les plans institutionnel et gestionnaire. Mais les participants en ont souligné les limites et les insuffisances quant à l'évolution des programmes et politiques urbaines. L'Atelier a par conséquent recommandé un effort de **réflexion, de sensibilisation et de mise en place de dispositifs d'évaluation en cours et d'évaluation rétrospective externe** dans les pays du Maghreb et d'Afrique de l'Ouest. Le bénéfice "pédagogique" et le caractère d'apprentissage (endoformatif) des dispositifs en cours pour les maîtres d'ouvrage et acteurs directs du projet ont été particulièrement mis en avant. Concernant l'évaluation rétrospective, l'analyse des effets sur le développement socio-économique et institutionnel, sur l'intégration urbaine des habitants et sur l'environnement urbain ainsi que sur la capacité de survie, de développement et de reconduction des projets eux-mêmes a été prônée en raison des retombées attendues tant sur le plan pratique que théorique ou méthodologique.

⁷ L'évaluation *ex ante*, l'évaluation en cours, l'évaluation *ex post*, qui se subdivise à son tour en évaluation "interne" -centrée sur les seuls objectifs directs du projet- et évaluation "externe", davantage concernée par les effets du projet sur le développement urbain.

⁸ L'obtention du financement prenant parfois une dimension bien plus importante que la mise en place du projet lui-même.

Pluralité des points de vue et unicité de l'urbain

La diversité des acteurs et de leurs logiques, des types d'évaluation et des différents aspects sectoriels abordés dans les procédures habituelles a également été interrogée en termes de paradoxe face à l'unicité et au caractère systémique de l'urbain. Sur ce problème particulier, le consensus dégagé entre participants consistait à considérer **vaines et illusoires les tentatives de construction d'un schéma d'évaluation holistique qui pourrait s'imposer à tous**. Par contre, une importance capitale a été reconnue à la négociation entre acteurs, aux transactions entre tenants des différents points de vue et donc à la résolution des différences par la concertation dans l'action.

La place de la recherche fondamentale dans cet édifice basé sur la négociation réside dans l'expression d'une approche hors action prétendant non pas à une position hégémonique mais à un éclairage du débat. L'effort de la recherche doit également se concentrer sur l'"objet urbain" en particulier face aux images éclatées et fragmentées qu'en donnent généralement les autres points de vue.

Conditions d'évolution dans l'esprit et la méthode d'évaluation

Sur le terrain, relativement vierge, de l'évaluation est clairement apparue la nécessité d'un travail de fond, qui se concrétiserait tant par des approfondissements au niveau de la formation que par la mise en place de recherches innovantes.

Toutefois, deux préalables se sont imposés. En premier lieu, il importe de renforcer cette "culture évaluative" dont on enregistre les prémices dans nombre de pays et qui va de pair avec la mise en discussion de certains choix, voire de certaines politiques, avant de prétendre à des approfondissements et/ou sophistications méthodologiques et techniques. A cet égard, le **développement de travaux et études pré-ou péri-évaluatifs** est apparu comme une étape indispensable à l'élaboration de nouveaux critères et méthodes d'approche évaluatives. Toutefois, les modalités d'élaboration de ces connaissances devraient s'avérer telles que les différents acteurs puissent s'en approprier les résultats et reconnaître la validité des acquis. Dans la même perspective de renouvellement des orientations méthodologiques, les participants ont souligné l'intérêt d'un effort de collecte, analyse et diffusion des quelques études d'évaluation rétrospective existant sur les projets de développement urbain du Maghreb et d'Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, second préalable, il convient de parvenir à une meilleure **maîtrise des méthodes et techniques d'évaluations des "autres"**, toutes parties confondues, **que l'on soit d'accord ou en opposition avec leurs attendus**. Une telle maîtrise est de nature à favoriser la concertation et la négociation avec les partenaires, dont les bailleurs de fonds. De plus, elle permet l'explicitation argumentée des réserves et limites suscitées par ces méthodes et les hypothèses "invisibles" qui les sous-tendent dès lors qu'on les confronte avec les points de vue et hypothèses du développement urbain local et national. Enfin, elle permet de retenir les aspects positifs de ces démarches et des dispositifs théoriques qui les ont générées. Autrement dit, pas plus que la fascination sans réserve, le rejet sans nuance ne peut être de mise.

Françoise NAVEZ-BOUCHANINE

**REPERES
BIBLIOGRAPHIQUES**

Annales de la recherche urbaine, numéro spécial sur l'évaluation, 1991.
 ABALLEA F.- "L'évaluation qualitative, approche méthodologique", in FORS *Recherches sociales*, 111, 1989.
 ARRU/ Habitat et Développement.- *Approche pluraliste de l'évaluation de projets et programmes d'habitat*.- Tunis/Louvain-la-neuve, 1990.
 BAUM W. & TOLBERT S.- *Investing in development : lessons of World Bank experience*.- New York, Oxford University Press, 1985, .
 CERNEA M.- *Using knowledge from social science in development projects*.-Washington, World Bank, 1991.

KEARE D. & PARRIS S.- *Evaluation of shelter programs for the urban poor : principal findings*.- Washington, World Bank, 1982.
 QUINN PATTON M.- "The present and future of evaluation: an interview with M.Quinn Patton".- *Canadian Journal of program evaluation*, 1988, vol.3.
 SALMEN L.- *Listen to the people : participant-observer evaluation of development projects*.- New York, Oxford University Press, 1987.
 THOMPSON Randal Joy.- "Evaluator as power broker: issues in the Maghreb" in CONNER & HENDRICKS, eds, *International innovations in Evaluation methodology*, San Francisco, 1989, Jossey-Bass, 1989.